

CERTIFICAT de RÉALISATION

Je soussigné Olivier BARDET, représentant légal du dispensateur de formation FOSEC atteste que :

Monsieur DUTATE Jordan

salarié(e) de la société INTERIM QUALITE - 49 TER AVENUE JOSE NOBRE ZI ECOPOLIS - 13500 MARTIGUES
a suivi l'action de formation :

FORMATION ARI - GIES V2023,

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- action de formation

qui s'est déroulée le/les **LE 3 AVRIL 2026 APRES-MIDI**

pour une durée totale de **4 heures**.

Lieu : **FOSEC Martigues - 7 rue des Tamaris ZAC des Etangs Est - 13920 ST MITRE LES REMPARTS**

Avis Favorable

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Saint Mitre Les Remparts,
le 03/04/2026

BARDET Olivier,
DG FOSEC



CERTIFICAT de RÉALISATION

Je soussigné Olivier BARDET, représentant légal du dispensateur de formation FOSEC atteste que :

Monsieur FONOLLOSA Ramon

salarié(e) de la société INTERIM QUALITE - 49 TER AVENUE JOSE NOBRE ZI ECOPOLIS - 13500 MARTIGUES
a suivi l'action de formation :

FORMATION ARI - GIES V2023,

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
- action de formation

qui s'est déroulée le/les **LE 3 AVRIL 2026 APRES-MIDI**
pour une durée totale de **4 heures**.

Lieu : **FOSEC Martigues - 7 rue des Tamaris ZAC des Etangs Est - 13920 ST MITRE LES REMPARTS**

Avis Favorable

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Saint Mitre Les Remparts,
le 03/04/2026

BARDET Olivier,
DG FOSEC



SECURITE+ENVIRONNEMENT+MANAGEMENT
Formation
201 Le Rocher - 44480 Darnès
Tél. 02 40 91 05 05 - Fax 02 40 50 05 06
RCS Aix en Provence 513 978 148

CERTIFICAT de RÉALISATION

Je soussigné Olivier BARDET, représentant légal du dispensateur de formation FOSEC atteste que :

Monsieur GERMAIN Jules
salarié(e) de la société INTERIM QUALITE - 49 TER AVENUE JOSE NOBRE ZI ECOPOLIS - 13500 MARTIGUES
a suivi l'action de formation :

FORMATION ARI - GIES V2023,

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
- action de formation

qui s'est déroulée le/les **LE 3 AVRIL 2026 APRES-MIDI**
pour une durée totale de 4 heures.

Lieu : **FOSEC Martigues - 7 rue des Tamaris ZAC des Etangs Est - 13920 ST MITRE LES REMPARTS**

Avis Favorable

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Saint Mitre Les Remparts,
le 03/04/2026

BARDET Olivier,
DG FOSEC

